

# VOS BESOINS

Il y a plusieurs choses à considérer avant de choisir un logement. Voici quelques questions à vous poser pour faire un choix qui vous ressemble.

Quel est mon budget? Est-ce que je suis admissible à des programmes gouvernementaux? Est-ce que cela aurait des avantages pour moi?

Est-ce que je veux avoir accès à une cour? Quel niveau d'intimité est idéal pour moi?

Quel est mon niveau d'autonomie? S'il y a des choses que je ne veux plus faire ou que je ne peux plus faire, qui s'en occupera?

Est-ce que je veux être impliqué dans la gestion de l'immeuble? Est-ce que c'est important pour moi que mon point de vue soit pris en considération?

Quand on pense à un logement, on pense souvent à un appartement dans un bloc ou un triplex. En fait, il existe différentes options, répondant à vos besoins et à vos valeurs.

Nous présentons ici les logements privés, les COOP, les HLM, les OBNL, les RPA et les hébergements dans des établissements de santé.

**ACTION-  
LOGEMENT**  
LANAUDIÈRE

1-855-394-1778  
450-394-1778

<http://logementlanaudiere.org/>

L'usage du masculin vise à alléger le texte.  
Images: needpix.com et freepik.com



**ACTION-  
LOGEMENT**  
LANAUDIÈRE

**Guide du locataire:**  
Les types de logement

# LES TYPES DE LOGEMENT

## Logement privé

C'est peut-être l'option la plus répandue. On parle ici d'une maison qu'on loue, d'un appartement dans un « plex » ou dans un bloc. C'est une offre très diversifiée! En effet, un demi-sous-sol n'est pas la même chose que l'étage d'un duplex! Parfois, l'autre logement est occupé par un propriétaire occupant, alors qu'à d'autres occasions, le propriétaire est une firme possédant des centaines de logements. Votre relation avec votre proprio et son niveau d'implication ne sont alors pas les mêmes...

## Les Coopératives

Dans une COOP, tous les locataires ont des responsabilités! En échange d'un loyer plus bas, les locataires doivent s'impliquer dans des comités et le conseil d'administration. La gestion de la COOP est démocratique. Cela demande un grand niveau d'implication et d'être prêt à relever plusieurs tâches!

## Les HLM

Les habitations à loyer modique sont gérées par des entités publiques, souvent les villes. Elles s'adressent aux personnes à faibles revenus. Avoir une place en HLM permet de consacrer au plus 25% de ses revenus au loyer. Pour y accéder, il faut faire une demande auprès d'un Office municipal d'habitation. Si on est qualifié, il faut souvent attendre plusieurs années avant d'enfin pouvoir déménager.

## CHSLD, RI, RTF

Les Centres hospitaliers de soins de longue durée, les ressources intermédiaires et les ressources de type familial s'adressent aux adultes dont l'autonomie est restreinte voire absente. En général, c'est après une recommandation du CLSC qu'on sera mis en attente pour une place dans ce type de ressources. Le loyer y sera déterminé selon le revenu, et on y recevra les soins et l'assistance dont on a besoin.

## Les RPA

Les résidences privées pour aînés sont un modèle en forte croissance au Québec. Elles offrent un logement et plusieurs services, comme les repas, une infirmière, etc., aux personnes âgées autonomes et semi-autonomes. C'est donc une option pour les personnes en perte d'autonomie ou qui envisagent ce processus. Un crédit d'impôt aide à les rendre plus abordables, mais les RPA restent difficiles d'accès pour les aînés à faible revenu.

## Les OBNL

Les Organismes à but non-lucratif d'habitation offrent des logements détenus par la société civile, souvent des organismes communautaires. Ils sont généralement offerts à des clientèles particulières, par exemple les femmes monoparentales ou les personnes en situation d'itinérance. On peut s'informer pour savoir si on peut avoir une place dans un OBNL.